

Fédération des retraités de l'Université du Québec (FRUQ)

Procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration (CA) tenue le mardi 16 octobre 2018 à 10 h 10 à la salle 2310 du siège social de l'Université du Québec.

Présences :

Serge Tessier, président

Hélène Laplante, vice-présidente à la trésorerie

Denise L'Archevêque, vice-présidente au secrétariat

Gaétan Naud, administrateur responsable du dossier « Régimes de retraite »

Absence :

Pierre Laplante, administrateur responsable du dossier « Assurances collectives »

Le président Serge Tessier accueille les participants à cette réunion du Conseil.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Hélène Laplante, avec l'appui de Gaétan Naud, le projet d'ordre du jour tel que modifié en séance est adopté à l'unanimité.

2. Adoption et suivis du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2018

2.1. Adoption

Proposé par Hélène Laplante avec l'appui de Gaétan Naud, le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1^{er} juin 2018 est adopté à l'unanimité.

2.2. Suivis

Au point 3. Mise à jour du site web de la FRUQ, les membres ont pu constater le résultat final des travaux de mise à jour. Les dossiers Assurances collectives et Régime de retraite ne contiennent pas d'élément particulier à signaler.

3. Affaires bancaires

La vice-présidente à la trésorerie présente les différents documents qui seront soumis à l'Assemblée générale, soient l'État des résultats, le Bilan pour l'exercice se terminant le 28 août 2018 et les Prévisions budgétaires.

Les commentaires des membres et correctifs présentés en séance seront intégrés aux documents qui seront soumis à l'Assemblée générale. Au terme des échanges, les membres votent les résolutions suivantes :

Résolution CA-01

Sur proposition d'Hélène Laplante, avec l'appui de Serge Tessier, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter l'*État des résultats pour l'exercice se terminant le 31 août 2018* et de les soumettre à la prochaine Assemblée générale.

Résolution CA-02

Sur proposition d'Hélène Laplante, avec l'appui de Gaétan Naud, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter le *Bilan pour l'exercice se terminant le 31 août 2018* et de le soumettre à la prochaine Assemblée générale.

Résolution CA-03

Sur proposition d'Hélène Laplante, avec l'appui de Denise L'Archevêque, **il est résolu à l'unanimité** d'adopter les *Prévisions budgétaires pour 2018- 2019* et de les soumettre à la prochaine Assemblée générale.

4. Suivi sur les assurances collectives

Le responsable du dossier, Pierre Laplante, absent de cette réunion soumettra ultérieurement le rapport qu'il présentera lors de l'Assemblée générale. Gaétan Naud souligne toutefois que, pour ce qui est du CIRAC, il n'y a pas eu de dossier particulier qui aurait pu retenir l'attention.

5. Suivi sur le régime de retraite

2017-2018 a été une année plus tranquille que la précédente, indique Gaétan Naud. Les points saillants de son rapport sur le régime de retraite qui sera soumis à l'Assemblée générale sont les suivants :

- l'estimation du ratio de capitalisation de la caisse de retraite au 31 décembre 2017;

- le passif des retraités, environ 52% du passif de capitalisation et le ratio du nombre de participants actifs par retraité et bénéficiaire;
- la nouvelle politique de financement du régime de retraite en place depuis le 1^{er} janvier 2018;
- le versement de l'indexation ponctuelle qui débutera les mois de juin des années 2019 à 2021 et les ajustements prévus;
- l'orientation des prochaines négociations de la table réseau.

Gaétan Naud soumettra une version revue et modifiée de ce rapport à l'Assemblée générale.

6. Ordre du jour de l'Assemblée générale du 12 novembre 2018

Les membres examinent attentivement l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale et y apporte quelques précisions.

7. Divers

Le bilan des mandats de deux (2) des membres de la FRUQ qui se terminent en novembre, Serge Tessier à la présidence et Denise L'Archevêque à la vice-présidence au secrétariat, est évoqué. Serge Tessier est disposé à assumer un second mandat. Pour Denise L'Archevêque, il n'y aura pas de renouvellement.

En novembre 2017, Hélène Laplante avait accepté un renouvellement de mandat de deux ans en précisant qu'elle s'engageait pour une année seulement. Après mûre réflexion, elle se dit disposée à compléter son mandat de deux ans.

Serge Tessier communiquera avec le Secrétaire général, André G. Roy, pour s'assurer que, comme le veut la tradition instaurée jusqu'à ce jour, le Secrétaire général ou son représentant fera une brève présentation des faits marquants de la dernière année pour l'Université du Québec et que les frais du repas offert aux participants à l'Assemblée générale seront assumés par son bureau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.